

Colombes, 3 juin 2013

Arkema finalise avec succès sa deuxième phase d'enregistrement REACH

Le 31 mai 2013 marque la fin de la deuxième étape des enregistrements de REACH*. Les équipes d'Arkema, fortement mobilisées, ont enregistré 123 substances auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)

L'échéance du 31 mai 2013, qui correspond à l'enregistrement des substances produites ou importées dans des quantités comprises entre 100 et 1000 tonnes par an, constituait un nouveau cap important pour Arkema, puisqu'elle concernait 123 substances, soit un quart de ses 480 substances soumises au règlement REACH.

Arkema, du fait de son importance sur certaines grandes filières chimiques, a été en position de « lead registrant » sur plus de 50 dossiers.

Le Groupe, qui a accompagné cette réglementation depuis son origine, a mobilisé une équipe de plus de 30 personnes : toxicologues, eco-toxicologues, responsables réglementation au sein de la Direction Sécurité Produits et des Business Units pour franchir cette nouvelle étape. Au cours de cette phase, Arkema a également mis en œuvre des procédures d'Evaluation et d'Autorisation pour certaines de ses substances.

« L'adhésion du Groupe aux objectifs de REACH traduit sa volonté de gestion responsable des produits, en améliorant constamment la connaissance de leurs propriétés et conditions d'utilisation, permettant ainsi de veiller à ce que ses produits ne portent atteinte ni à la santé de l'homme, ni à sa sécurité, ni à son environnement » commente Gérard Langlais, Directeur du Développement Durable.

Les équipes d'Arkema restent mobilisées pour assurer la dernière étape des enregistrements qui portera sur quelques 200 autres substances restantes d'ici au 31 mai 2018.

Premier chimiste français, acteur majeur de la chimie mondiale, Arkema invente chaque jour la chimie de demain. Une chimie de spécialité, moderne et responsable, tournée vers l'innovation, qui apporte à ses clients des solutions concrètes pour relever les défis du changement climatique, de l'accès à l'eau potable, des énergies du futur, de la préservation des ressources fossiles, et de l'allègement des matériaux. Présent dans plus de 40 pays, avec un effectif d'environ 14 000 personnes, 10 centres de recherche, Arkema réalise un chiffre d'affaires de près de 6,4 milliards d'euros et occupe des positions de leader sur ses marchés avec des marques internationalement reconnues.

* REACH est l'acronyme du titre anglais du règlement européen qui est « Registration, Evaluation, Autorisation and restriction of CHemicals ».

Contacts Presse :

Véronique Obrecht Tél. : + 33 1 49 00 88 41
Sybille Chaix Tél. : +33 1 49 00 70 30

veronique.obrecht@arkema.com
sybille.chaix@arkema.com

Contacts investisseurs :

Sophie Fouillat Tél. : + 33 1 49 00 86 37
Jérôme Raphanaud Tél. : + 33 1 49 00 72 07

sophie.fouillat@arkema.com
jerome.raphanaud@arkema.com